

Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap

Recommandations pour le concept

En 2020, le gouvernement du Canada a promis d'instaurer une nouvelle prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap. Voici le concept suggéré par Inclusion Canada.

« Cette prestation peut régler, de manière significative, les problèmes d'inégalité, de pauvreté et de discrimination subis par les personnes handicapées. » Inclusion Canada



Le gouvernement a promis de discuter de cette prestation avec la population, les provinces et les territoires. Il n'a pas dit quand les bénéficiaires commenceraient à être payés.

Le gouvernement du Canada a déclaré que la nouvelle prestation canadienne pour personnes handicapées sera :

- les personnes en situation de handicap
- la catégorie « personnes handicapées » devrait au moins inclure tous les bénéficiaires actuels des prestations du gouvernement fédéral ou de l'aide aux personnes handicapées des provinces/territoires
- la définition de « handicap » devrait être élargie pour s'harmoniser à celle de la Loi canadienne sur la santé

À notre avis, qui devrait en bénéficier?

- Les personnes en situation de handicap
- La catégorie « personnes handicapées » devrait au moins inclure tous les bénéficiaires actuels des prestations du gouvernement fédéral ou de l'aide aux personnes handicapées des provinces/territoires
- La définition de « handicap » devrait être élargie pour s'harmoniser à celle de la Loi canadienne sur la santé





À notre avis, comment devrait-elle fonctionner?

- Pourra être demandée n'importe quand
- Aucune exigence d'emploi ni d'examen de l'actif
- Inscription automatique lorsque vous produisez votre déclaration de revenus
- Les informations et les processus de demande sont accessibles et faciles à comprendre
- Votre prestation vous suivra si vous déménagez dans une autre province

À notre avis, que devrait être cette prestation?

- Jusqu'à 2 200 \$ par mois. Quand associée à d'autres prestations fédérales, provinciales/territoriales, elle apporte à toutes les personnes handicapées un revenu minimum de 2 200 \$ par mois
- Versée à toutes les personnes admissibles
- Permettre aux prestataires de gagner et de conserver un revenu salarial
- Totalement exemptée d'impôt
- Prestation augmentée quatre fois par an pour suivre le coût de la vie



Nous ne voulons pas :

- De réduction ni d'élimination des prestations et aides existantes (fédérales, provinciales/territoriales)
- D'une prestation liée au revenu familial ou versée au ménage
- D'une prestation réduite pour les personnes mariées ou vivant en couple
- De personnes handicapées exclues et vivant dans la pauvreté
- De décisions prises sans une valable participation de la collectivité des personnes handicapées
- De trop longs processus – les personnes handicapées ont besoin d'un soutien financier, maintenant

Comment nous aider :

Passez le mot

- Parlez-en à des amis
- Transmettez ce document à quelqu'un d'autre

Cliquez [ici](#) pour appeler, écrire ou envoyer un courriel à votre **député fédéral**

- Soulignez-lui l'importance qu'a pour vous la prestation canadienne pour personnes handicapées
- Demandez-lui d'appuyer le concept d'Inclusion Canada
- Transmettez-lui ce document

Suivez-nous sur les médias sociaux

 @InclusionCanadaFB

 @InclusionCA

Partagez notre message sur la prestation canadienne pour personnes handicapées